

j'achève ce discours. Avec une voix moins retentissante mais avec toute l'énergie d'un sentiment sincère et profond, au nom du gouvernement, au nom du Président de la République, dont les pensées, à cette minute, sont si proches des nôtres, j'adresse, dans un élan de foi, de reconnaissance et d'amour, un salut cordial à la nation canadienne, fille de la France, et à son avenir !

Sus aux nations catholiques

La *Croix* rapportait ce qui suit dans un récent numéro :

En 1859, le cardinal Pitra trouvait à Vienne un haut personnage qui lui dit littéralement la phrase suivante :

"Les nations catholiques doivent être poursuivies et vaincues par les nations protestantes. Une fois ce résultat obtenu, on n'aura qu'à souffler sur le protestantisme pour le faire disparaître et nous arriverons à l'athéisme légal."

Ce programme a été suivi à la lettre, et couronné de succès, comme le prouve l'histoire des dernières années. Les princes catholiques se sont laissé conduire à l'abattoir avec la même inconscience qu'un troupeau de moutons, et avec un manque d'intelligence qui confine à l'idiotisme.

Nouvelle taxe sur les Journaux

La nouvelle taxe imposée sur les journaux par le gouvernement fédéral, sera d'un quart de centin par livre, du 1^{er} Janvier 1899 au 30 juin, et d'un demi centin à partir de cette dernière date.

Les journaux hebdomadaires seront exempts de cette taxe, mais seulement dans un rayon de 20 milles du lieu de la publication, ou dans un cercle dont le diamètre n'excède pas 40 milles.

En dehors de l'une ou l'autre de ces limites, ils seront sujets à la taxe imposée sur les journaux quotidiens.

A partir de Noël prochain, le port des lettres pour l'Angleterre et ses colonies les plus éloignées, sera de deux centins. Malheureusement la classe favorisée par cette réduction ne sera pas celle du grand nombre.